Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215601774-20260410-DEL2026_03_22-DE

2026/

COMMUNE DE PLUVIGNER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2026

N° DEL2026_03_22

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 29
Présents : 28
Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le jeudi neuf avril à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme RIO Aurélie, Maire.

28 Elus présents lors du vote : RIO Aurélie ; LE PICHON Patrick ; LE BARON-RACHEL Marjorie ; POTEL Robert ; LE GUILLOUX Anne-Gaëlle ; TASSÉ Damien ; CHEVILLER Danielle ; GOT Patrice ; CHATELAIN Christiane ; LEROY Patrick ; SILVESTRIN André ; GUEGAN Dominique ; LE JOSSEC Jean Marc ; CASSAGNE Chantal ; MURZEAU Emmanuel ; LE TOUZE-GOLVAN Marie ; PASCO Laurent ; LESPAGNOL Faustine ; LE MENTEC Nadège ; LE DEODIC Ronan ; EVENNO Charline ; RICHARD Bruno ; THOMAS Patrice ; LE HENANFF Gwénaëlle ; NOEL Isabelle ; GUEHENNEC Yvonnick ; BRUNET Virginie ; LE GLOANIC Mickael.

1 Pouvoir :
M. LE BERRE Rémi donne pouvoir à Mme GUEGAN Dominique.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme EVENNO Charline
DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 3 avril 2026
OBJET : SPORTS – INSCRIPTION DE DEUX EQUIPAGES PLUVIGNOIS AUX JOUTES DU LOCH 2026

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la prochaine édition des Joutes Kiwanis du Loc'h aura lieu le 26 juillet 2026,

Considérant que cet événement festif, qui se déroule chaque année, rassemble les communes du Pays d'Auray autour d'une compétition de joutes, dans l'objectif de collecter des fonds au profit d'associations locales intervenant auprès des enfants malades, en situation de handicap ou en difficulté,

Considérant qu'il est proposé que la commune prenne en charge les frais d'inscription des deux équipages pluvignois,

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215601774-20260410-DEL2026_03_22-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE LA PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES FRAIS D'INSCRIPTION DE DEUX EQUIPAGES PLUVIGNOIS AUX JOUTES KIWANIS DU LOC'H, QUI AURONT LIEU DE 26 JUILLET 2026, POUR UN MONTANT GLOBAL DE 500 €, AINSI QUE LES DEPENSES LIEES A L'EQUIPEMENT DES EQUIPES, DANS LA LIMITE DE 200 €.**
- **AUTORISE MADAME LA MAIRE A SIGNER LE BULLETIN D'ENGAGEMENT DES EQUIPES ET TOUT DOCUMENT Y AFFERENT.**

VOTES : **29 pour**

A PLUVIGNER, LE 10.04.2026

LE MAIRE,
AURELIE RIO

LE SECRETAIRE,
CHARLINE EVENNO

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire après transmission au contrôle de légalité et publication le :